

**Agriculteurs,**  
surmontez les difficultés  
et les effets des circonstances  
exceptionnelles\*, **formez en interne**  
**vos salariés.**

*\* Pandémie, intempéries,  
sinistres, difficultés  
d'approvisionnement...*



L'agriculture de demain  
est **entre vos mains**

**éfeea**

école de formation  
par l'expérience  
en agriculture

# DÉFI MAINTIEN DANS L'EMPLOI, formez et qualifiez votre salarié en interne.

Votre entreprise agricole connaît des périodes de baisse d'activité ou d'inactivité. Elle traverse des difficultés économiques passagères, des circonstances exceptionnelles\*, DÉFI MAINTIEN DANS L'EMPLOI vous permet de renforcer la qualification de votre salarié et de le maintenir en emploi.

## DÉFI MAINTIEN DANS L'EMPLOI, éligibilité



- 1 J'ai une entreprise agricole de **moins de 11 salariés** (en équivalent temps plein).
- 2 Mon entreprise fait face à des périodes de **baisse d'activité** ou d'**inactivité** avec des **difficultés économiques** ou **subit des circonstances exceptionnelles**.
- 3 Je **contacte mon référent ÉFEA, pour en parler. Il m'accompagne**, pour le montage et le suivi du plan de formation de mon salarié, en interne.
- 4 Je perçois une indemnisation du temps consacré à la formation en interne, d'OCAPIAT de **1 815 €**.

## Contact



ÉFEA Pôle Orientation et insertion professionnelle

Tél. 02 53 46 60 17

accompagnement-entreprise@pl.chambagri.fr

Retrouvez-nous : [www.efea-formation.fr](http://www.efea-formation.fr)

